



Paris, le 6 juin 2011

## Pour vous soigner... Maintenant faites du stop !

### Un nouveau décret contre les personnes malades

**Encore un frein à l'accès aux soins pour les personnes malades ! Un récent décret vient de limiter considérablement le remboursement des transports sanitaires.**

Jusqu'à présent, dès lors qu'une personne était reconnue en ALD (Affection longue durée), elle pouvait rejoindre un centre de soins quelle que soit la distance ou la fréquence des rendez-vous imposés par son traitement. La priorité était de mettre tout en œuvre pour soutenir la personne dans sa démarche de soin. **Aujourd'hui, selon le décret n°2011-258 du 10 mars 2011, les personnes malades mais sans "déficience ou incapacité jugée sévère", n'auront plus leurs transports remboursés lorsqu'elles se rendront chez leur praticien de proximité.** Par exemple, un patient en ALD résidant à moins de 50 km de son centre de soins, qui s'y rend 4 fois par semaine et qui travaille à temps plein à 40 km de là, aura à mettre la main à son porte monnaie pour supporter tous les frais de transports.

#### Les personnes malades, des "profiteuses" ?

La lecture de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 nous permet d'apprécier le peu de considération que le gouvernement porte aux personnes malades. Une des fiches spécialement consacrées aux patients en ALD indique les mesures qui permettront "d'éviter les dépenses injustifiées" parmi lesquelles celle "de ne plus prendre en charge systématiquement les dépenses de transports pour les patients en ALD lorsque leur état de santé ne le justifie pas. Il s'agit, avec cette mesure, de mettre fin aux nombreuses dépenses injustifiées constatées par les caisses d'Assurance maladie en matière de consommation de transports sanitaires". **Les personnes malades en ALD sont donc des mauvais "consommateurs" qui "abusent" ?**

#### 2011 : année contre les patients et leurs droits ?

Parmi les personnes que nous représentons, toutes subissent dans leur vie quotidienne et professionnelle les conséquences de leur affection évolutive, la lourdeur des traitements, les effets secondaires, etc. **Depuis que le gouvernement a lancé son dispositif "2011, année des patients et de leurs droits", les mesures prises ne font qu'augmenter nos frais médicaux :** baisse de remboursement des médicaments à vignette bleue et des dispositifs médicaux, augmentation du forfait hospitalier à 18 € par jour, limitation de la prise en charge des actes lourds et des transports sanitaires, etc. Le tout venant s'ajouter aux mesures des années précédentes : franchises médicales, participations forfaitaires, etc.

#### Se soigner devient un luxe ! Serions-nous revenus au temps où la saignée soignait les maux ?

[im]Patients, Chroniques & Associés soutient les associations\*, dont Amalyste, la FNATH, la FNAIR et le CISS, qui viennent de déposer un recours auprès du Conseil d'État pour demander l'annulation de ce décret.

**Notre porte-monnaie est vide, pouvoir travailler et se soigner est un parcours du combattant, disposer de suffisamment de ressources pour se soigner devient un luxe... Face à toutes ces attaques, nous voulons maintenir le combat pour un accès aux soins pour tous et lutter contre l'exclusion des personnes fragilisées par la maladie.**

#### Contact presse :

**Tony Fortin** (AIDES) : [tfortin@aides.org](mailto:tfortin@aides.org) ☎ 06 28 59 23 44

**Clémence Tourneur** (AFSEP) : [clemence.tourneur@afsep.fr](mailto:clemence.tourneur@afsep.fr) ☎ 05 34 55 77 06

**Romain Bonfillon** (FNAIR) : [romain.bonfillon@fnair.asso.fr](mailto:romain.bonfillon@fnair.asso.fr) ☎ 04 72 30 12 31

**Christiane Veiniere** (AFD) : [c.veiniere@afd.asso.fr](mailto:c.veiniere@afd.asso.fr) ☎ 01 40 09 68 57

**Marion Berthon-Elber** (AFH) : [marion.elber@afh.asso.fr](mailto:marion.elber@afh.asso.fr) ☎ 01 45 67 57 29

\* Le collectif rassemble à ce jour : l'AFD-Association française des diabétiques, l'AFSEP-Association française des sclérosés en plaques, l'AFH-Association française des hémophiles, Amalyste, AIDES, la FNAIR-Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux, Jeunes Solidarité Cancer, Keratos. Nous sommes un collectif d'associations de personnes touchées par une maladie chronique. Notre objectif est de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux difficultés quotidiennes rencontrées par ces personnes malades.